

CHAMBARON SUR MORGE



infos

FINANCES

STABILISATION DES IMPÔTS LOCAUX
ET INVESTISSEMENTS EN PROGRÈS

TRAVAUX

SUITE DES TRANSFORMATIONS
DES RÉSEAUX RUE DE L'EUROPE

URBANISME

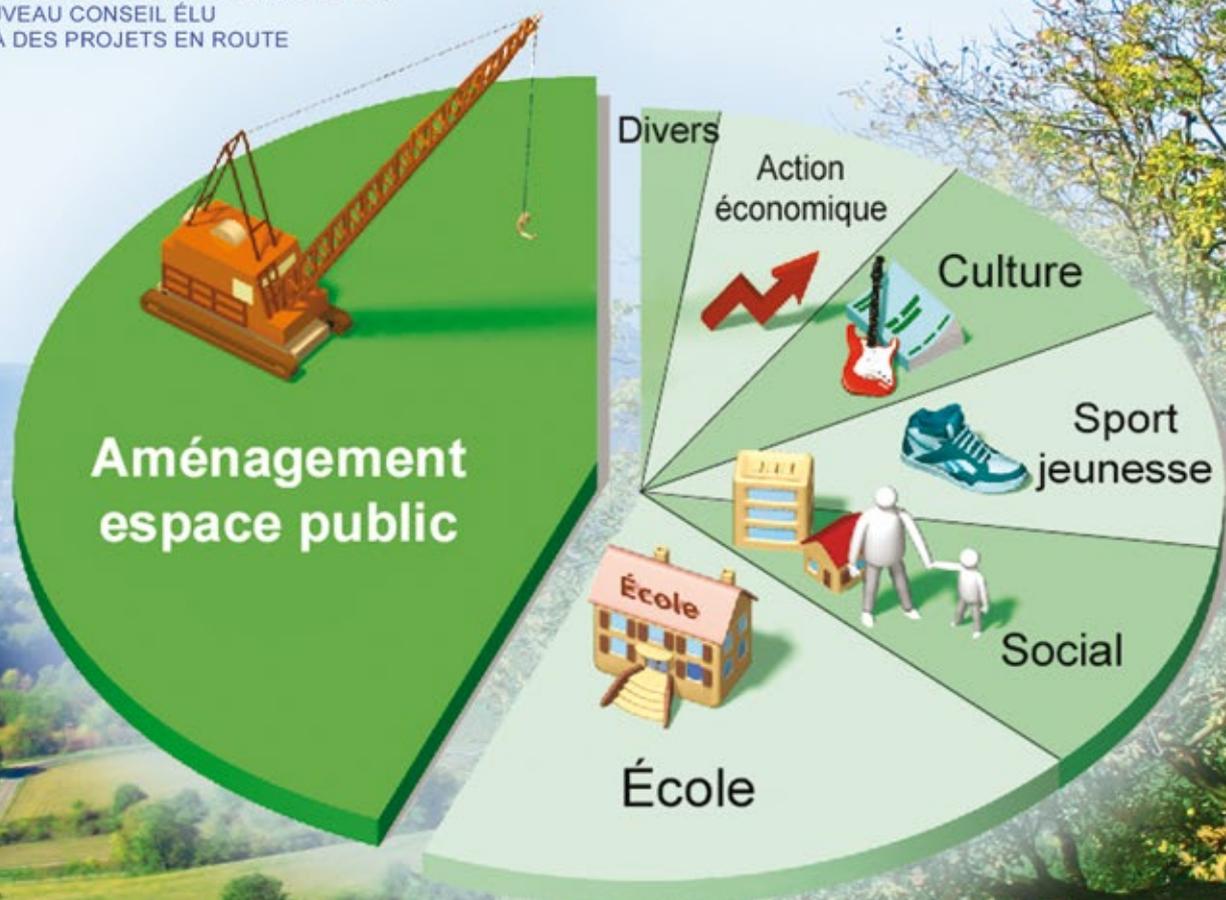
UN NOUVEAU CABINET D'URBANISME
POUR ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION DU PLU

ÉCOLE

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE
L'ÉCOLE SAINT EXUPÉRY

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

UN NOUVEAU CONSEIL ÉLU
ET DÉJÀ DES PROJETS EN ROUTE





Édito n°5



L'actualité «phare» de ce cinquième bulletin municipal est bien sûr consacrée aux finances sur lesquelles j'ai souhaité axer cet édit, suite à la **clôture d'un premier budget** pour Chambaron sur Morge avec des **résultats concrets** qui en découlent. Le budget 2016 fait apparaître un **excédent de fonctionnement de 153 000 €**.

Pour les investissements, c'est **600 000 € de travaux**.

Pour le fonctionnement, nous avons maintenu, et même développé nos services à la population (pour exemples, plages horaires d'ouverture des mairies augmentées ou encore versement de subvention communale équitable à toutes nos associations, ou encore embauche d'agents pour les écoles et les espaces verts, sans augmenter le poids de notre masse salariale...).

Pour l'investissement, des réalisations et des travaux ont été effectués sur nos quatre bourgs de la commune (trottoirs à la Moutade, Pontmort, Saulnat et voirie à Cellule...) et je ne parle pas bien sûr de tous les travaux réalisés en régie par nos employés communaux.

Tout cela a pu être fait précisons-le, sans contracter **un centime d'euros d'emprunt, sans pression fiscale supplémentaire** sur nous, administrés. Je vous rappelle que nous avons décidé de maintenir les taux d'imposition 2016 au même niveau que 2015 sur chaque commune déléguée.

Alors comment cela est-il possible ?

Je vous rassure, nous ne sommes pas des magiciens, mais, c'est tout simplement **les premiers effets de la force que nous apporte et nous apportera encore à l'avenir NOTRE COMMUNE NOUVELLE**.

Alors certains diront « oui, oui... C'est la première année, mais à voir dans le temps ». Nous répondrons que nous sommes d'accord et, vous pouvez compter sur nous pour rester vigilants et gérer notre commune avec les moyens qui sont les nôtres et pas plus.

L'avenir proche, c'est 2017, déjà bien entamée. Fiscalement, 2017 est l'année où nous avons **l'obligation de taux fiscaux uniques** sur notre commune de Chambaron sur Morge. Deux options s'offraient à nous :

la première, lisser les taux sur une douzaine d'années par un système de calculs fiscaux très complexes.

la seconde, harmoniser immédiatement par le **bas sur la commune déléguée qui détenait les taux les moins élevés**.

Après plusieurs rendez-vous et simulations avec la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), bien conseillés dans le choix de notre décision, nous avons opté pour la seconde solution.

Conséquences directes pour nous, administrés : **pour certains, la stabilité des taux de 2017 sur 2016 et pour d'autres des baisses sur les trois taxes** (Exemple : Taxe Habitation – 30 %, nous parlons bien sûr de la partie communale) et surtout la promesse tenue de ne pas avoir augmenté la pression fiscale en 2015, 2016 et 2017.

Notre action sur 2017 se poursuivra en terme d'investissements qui seront réalisés (voir détail travaux page 11) proches encore des 600 000 €, mais aussi dans la gestion de notre quotidien et de notre fonctionnement où encore des services vous seront apportés (ex ouverture garderie le mercredi après midi à l'école Saint Exupéry, Participation citoyenne...).

Notre mission sera de continuer à investir tout en continuant à désendetter notre commune, à vous offrir des services qui nous permettront à toutes et tous de mieux vivre ensemble.

Le mieux-vivre ensemble parlons-en, c'est le sujet « d'un coup de gueule » : **marre, que certains ne respectent pas la législation et tout simplement le respect de ses voisins proches ou moins proches**.

Je vous demande d'être attentif en matière de citoyenneté et de respect de l'autre, que se soit pour les bruits de voisinage, les poubelles non ramassées sur les trottoirs, les feux interdits mais allumés en plein village, les déjections canines, la vitesse et la sécurité. Cela s'appelle tout simplement le **CIVISME** (voir page 12), croyez-moi, nous allons être vigilants et si malheureusement il faut « **fliquer** » nous le ferons.



Enfin, je voudrais terminer sur de belles notes que sont les réussites citoyennes du dernier nettoyage de printemps (plus de 100 personnes), la balade du journal et les quatre-vingts bénévoles Chambaronnais qui se sont retrouvés avec nos associations qui ont grandement participé à cette réussite et remercier nos deux restaurateurs locaux pour leurs généreuses donations pour le ravitaillement.

Pour finir un remerciement comme à chaque fois à toutes nos associations qui participent et qui créent ce lien social essentiel pour une commune. Souligner la belle initiative de nos Aînés, et l'exposition photo réalisée (1700 photos) sur notre jeune commune de Chambaron sur Morge qui a été couronnée de succès.

Aujourd'hui, nous touchons concrètement les premiers effets de la création de notre commune nouvelle : services à la population maintenus voire développés et créés, investissements conséquents, désendettement et pas d'augmentation d'impôt.

QUI S'EN PLAINDRA ?

Même si nous savons que rien n'est parfait, je vous assure que toute l'équipe municipale, aujourd'hui, travaille à votre service dans l'intérêt général, dans la transparence et l'équité et vous pouvez compter sur moi pour faire respecter ces principes et faire que notre commune de Chambaron sur Morge grandisse et soit respectée aussi bien en interne qu'en externe.

Bien cordialement
Philippe GAILLARD

Depuis le 1er janvier 2017 RLV (Riom Limagne Volcan) a pris son envol. Les membres de notre Conseil municipal se sont répartis entre toutes les commissions. Philippe et moi-même sommes membres du Conseil communautaire, riche de soixante et un membres. Il est essentiel et plus que nécessaire d'être omniprésents afin de faire entendre la voix de notre commune Chambaron sur Morge, autant que faire se peut.



Au cours de l'année 2016 et, en ce début 2017, j'ai rencontré de nombreux collègues avec qui j'ai échangé dans un très bon état d'esprit, sur des idées et propositions pour l'avenir de ce grand EPCI. Ce tissu humain est d'une très grande richesse, il nous apporte énormément d'éclairage.

Nous sommes au début de ce long chemin, ce ne sera pas un long fleuve tranquille. Car s'il a été relativement aisé de mettre en place les compétences obligatoires, telles que le tourisme, l'économie, il reste à se positionner sur les compétences optionnelles. La compétence du social entre autres, qui me paraît indispensable, ne serait-ce que pour mettre nos soixante-quatre mille habitants sur un plan d'équité. Les débats sont ouverts, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) auquel j'appartiens ainsi que la commission sociale, vont se mettre autour de la table et travailler d'arrache-pied pour donner leur conclusion avant deux mois. Date à laquelle le conseil communautaire devra se prononcer pour ou contre !!! Ne pas prendre cette compétence reviendrait à dire que c'est aux communes d'assumer les charges.

Dans le cadre du CIAS, l'EPADH Le Bosquet, est en voie de modernisation. Les premiers travaux ont commencé, ils vont se réaliser par étape, nous serons alors dotés d'un bel établissement pour recevoir nos aînés.

Je crois personnellement à cette belle aventure qu'est RLV qui nous inscrit dans une modernité nécessaire à l'avenir de nos enfants et petits-enfants. Le climat géopolitique est au plus bas de notre histoire. Nous sommes en période électorale, période compliquée et peu propice à engager des négociations et décisions importantes.

Nous sommes en état de guerre. La prudence s'impose ici et là. Il nous faut du courage.

M'inspirant d'Albert Einstein : «trois idéaux ont éclairé ma route et m'ont souvent redonné le courage d'affronter la vie avec optimisme : la Bonté, la Beauté et la Vérité»

Marie LORIN

Vie pratique

Nous accueillons sur la commune Laura Teixeira et Sébatien Theis en tant qu'employés sur une période temporaire. Ils remplacent respectivement Maxime Thiallier et Davis Bouty absents pour des raisons de santé.

Nous souhaitons la bienvenue à Laura et Sébastien et un prompt rétablissement à Maxime et David.



Vie pratique



Mairie de Chambaron sur Morge

5 place de l'église

63200 Chambaron sur Morge

email : contact@mairiechambaronsurmorge.fr

site internet : <http://mairiechambaronsurmorge.fr>



Mairie déléguée de Cellule

3 place de La Résistance
04.73.97.21.74

Horaires d'ouverture au public :

	Cellule		la Moutade	
Lundi	8h00 à 12h30	13h30 à 18h30	8h00 à 12h00	13h00 à 17h30
mardi	8h30 à 12h30		9h00 à 12h00	14h00 à 19h30
mercredi	8h00 à 12h30		9h00 à 12h00	13h00 à 15h30
jeudi	8h30 à 12h30	16h30 à 19h00	9h00 à 12h00	16h30 à 19h30
vendredi	9h00 à 12h00	16h00 à 18h30	8h00 à 12h00	

Mairie déléguée de La Moutade

5 place de l'Église
04.73.97.20.43

Les services communaux sont assurés par :

services administratifs :

Béatrice LIPONNE
Émmanuel LEBLOND



services administratifs :

Isabelle DUCHÂTEL



services techniques :

Laurent BASTÈRE
Philippe GAUVIN
Denis VEXENAT



services techniques :

Juan ROYNE CONTRERAS
David BOUTY



services écoles :

Agnès MARTIN
Catherine BEN BRAHIM



services écoles :

Marina FLORET
Nadège ESPINASSE
Nathalie BERNIER



service animation :

Maxime THIALLIER
Mathieu BOUQUET



Les numéros utiles

Gendarmerie Combronde/Aigueperse [04.73.97.10.05](tel:04.73.97.10.05) / [04.73.63.60.12](tel:04.73.63.60.12)

Pompiers	Urgence - 18	SEMERAP (eau potable)	04.73.15.38.38
S.A.M.U.	Urgence - 15	Trésor Public	04.73.64.49.40
ERDF (raccordement)	09.69.32.18.11	Sous-préfecture de Riom	04.73.64.65.00
ERDF (dépannage)	09.72.67.50.63	GRDF (dépannage)	08.00.47.33.33

Nos représentants nationaux, régionaux et départementaux

- Assemblée nationale - Député circonscription
- Sénat - Sénateur du Puy de Dôme
- Préfecture Puy de Dôme
- Sous-préfecture Riom - Sous-préfet
- Conseil régional Rhône Alpes Auvergne - Président
- Conseil départemental du Puy de Dôme - Président
- Conseil départemental Puy de Dôme - Conseiller local
- Communauté de communes - Président
- Communauté de communes - Représentants

Christine Pires-Beaune
Michèle André
Danièle Polvé - Montmasson
Franck Boulanjon
Laurent Wauquiez
Jean-Yves Gouttebel
Jean-Philippe Perret / Stéphanie Flori-Dutour
Frédéric Bonnichon
Philippe Gaillard / Marie Lorin



Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chambaron sur Morge



Le 6 juin 2016, le Conseil Municipal de Chambaron sur Morge décide d'harmoniser ses documents d'urbanisme en lançant la révision générale des deux documents existants : celui de la Moutade et celui de Cellule.

Le 26 septembre 2016, le Conseil Municipal retient **le cabinet d'urbanisme « Réalité »**, pour l'accompagner dans la démarche d'élaboration du PLU de Chambaron sur Morge.

Suite à la fusion des EPCI au 1er janvier 2017, la compétence urbanisme est transférée à la Communauté de Communes Riom Limagne et Volcans.

C'est dans cette démarche que nous avons contacté M. HAMMOUMOU, vice-président en charge de l'urbanisme, afin de définir les modalités de travail autour de ce document. C'est en parfait accord que nous avons obtenu que l'équipe en place établirait ce document, avec l'appui des services de la communauté de communes et le cabinet « Réalité ». Il nous semblait important que les élus de Chambaron sur Morge restent maîtres de l'avenir et du développement de la commune. Toutefois, ce sont les élus de Riom Limagne et Volcans qui l'approuveront. Ils sont nos représentants au sein de la commission urbanisme de la communauté de communes qui seront en charge de présenter et de défendre nos orientations.

- Les étapes pour la création de ce document sont les suivantes :
- Réalisation d'un diagnostic du territoire
- Création du projet d'aménagement du développement durable (PADD)
- Rédaction du règlement d'urbanisme pour chaque zone
- Partenariat avec les personnes publiques associées (PPA)
- Enquête publique
- Réponses et réajustement de notre document si besoin
- Approbation du document par l'intercommunalité

Pour ce faire la commission urbanisme de Chambaron va rencontrer différents acteurs au cours de la démarche avec le soutien du cabinet Réalité et les personnes publiques associées. Dès le 15 mai, une rencontre est prévue avec la chambre d'agriculture et les agriculteurs propriétaires mais aussi les exploitants terriens sur notre territoire. Le 18 mai, le cabinet présentera le résultat de son travail à travers un diagnostic de notre commune.

La révision du PLU a pour but **d'harmoniser nos règlements, mais surtout de faciliter le développement de notre territoire tant en matière agricole, artisanale, mais aussi de logements.**

Ce PLU devra respecter les autres documents qui sont notre feuille de route :

- Le schéma de cohérence territorial (SCOTT)
- La loi grenelle 2
- Le plan local d'habitat de Riom Communauté PLH2



Informations... (suite)

Terrain de boules

Le terrain de boules construit au milieu des habitations Impasse des Boules à Pontmort sera supprimé, au profit de celui situé à la halte ferroviaire à Pontmort, mis à la disposition de nos administrés et leurs amis en 2009. Ce terrain de boules, plus compétitif, reste l'endroit idéal où chacun peut s'exprimer à sa convenance sans déranger l'autre. Ombragé et frais pour l'été, à l'abri du vent l'hiver ; il est le lieu parfait pour nos joueurs de pétanque. Sa surface permet le jeu et la «compétition» de plusieurs équipes. Une place plaisante où l'on peut se réunir sans craindre de déranger l'autre.





TOUT SAVOIR SUR LA TEOMi

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les déchets font l'objet d'un nouveau mode de cotisation prenant en compte la production réelle des déchets de chaque foyer.



Le Syndicat du Bois de l'Aumône assure la collecte des déchets ménagers des 131 communes qui composent son territoire. Il encourage la valorisation des déchets (tri) mais aussi leur réduction (prévention).

C'est pourquoi les élus ont voté la mise en place d'un nouveau mode de cotisation lié à la quantité de déchets produits par chaque foyer : **la tarification incitative.**

Pourquoi une tarification liée à la production de déchets ?

- ▶ Pour encourager les comportements responsables et les bons gestes : **réduire et mieux trier nos déchets.**
- ▶ Pour **maîtriser les coûts de collecte et de traitement** : moins de déchets à collecter, à transporter et à traiter, c'est autant d'économies à réaliser !

?

Comment fonctionne la tarification ?

La TEOMi comprend une part de la TEOM, payée actuellement, et une part incitative liée à l'utilisation du service de chaque foyer. L'utilisation du service correspond à **la nature** (poubelle ou PAV jaune, poubelle ou PAV vert) et **aux quantités de déchets produits** : nombre de collectes des poubelles et nombre de dépôts.

Concrètement, en 2018, la TEOM sera réduite (de 21,93%). Une part incitative liée à l'utilisation réelle du service sera ajoutée. Pour calculer cette part incitative, le SBA mesure la quantité de déchets produits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Part Fixe

% de TEOM

TEOMi =

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur mon avis de taxe foncière



Part Incitative

ma production de déchets

Nombre de levées des poubelles vertes ou jaunes



Nombre de dépôts dans les Points d'Apport Volontaire





Bien comprendre le calendrier

2017 : pas de changement.

“ En 2017, je continue de régler la TEOM comme en 2016. Mon utilisation du service est mesurée : elle déterminera ma part incitative, à régler sur la TEOMI de 2018. ”

TEOM

2018

“ Avec la taxe foncière, je verse la TEOMI. Ma production de déchets mesurée en 2017 apparaît, à part, sur mon avis 2018. Ma production de déchets mesurée en 2018 sera intégrée à ma TEOMI de 2019. ”



Calcul de la part incitative :

► Vous êtes collectés en porte à porte ?

Les poubelles vertes et jaunes sont équipées de puces électroniques, qui comptabilisent le nombre de levées (chaque fois que la poubelle est collectée).

► **Vous êtes collectés en Point d'Apport Volontaire ?** Une carte d'accès ouvre les P.A.V. verts et jaunes et permet de compter le nombre de dépôts.



C'est en fonction du nombre de levées ou d'apports en P.A.V. en 2017 que sera calculée votre part incitative. **Les tarifs sont appliqués dès la première levée de bacs / le premier apport en P.A.V. Avec la TEOMI, il n'y a pas de forfait.**

Tarifs 2017

Les tarifs applicables en 2017 ont été décidés par le Comité syndical du SBA fin 2016. Ceux-ci varient selon le mode de collecte (poubelles ou Points d'Apports Volontaires) et le volume des contenants de collecte (poubelle de 120 ou de 240 litres, P.A.V. de 30 litres ou de 90 litres en déchèteries).

= 3,23€ la levée	= 5,06€ la levée	= 0,74€ l'apport	= 1,50€ l'apport
= 0,96€ la levée	= 1,31€ la levée	= 0,21€ l'apport	= 0,35€ l'apport

Vous pouvez suivre votre consommation du service et consulter vos informations sur www.sba63.fr (rubrique mon compte / mes services)

Vous n'avez pas internet ? Contactez-nous au 04.73.647.444 du lundi au vendredi (8h-19h) et le samedi (9h-12h)



Budget 2017, pas d'augmentation pour les impôts locaux

Comme annoncé, le conseil municipal de Chambaron sur Morge a voté le budget 2017 sans augmenter les impôts. Des fondations solides pour la commune nouvelle qui fête sa première année d'existence.

En 2017, pour ce deuxième budget de Chambaron sur Morge, les textes réglementaires imposent une harmonisation des taxes.

Ainsi, les taux des taxes d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti demeurent inchangés par rapport à 2015 et 2016 sur la commune déléguée de Cellule. Ces mêmes taux baissent de manière sensible sur la commune déléguée de La Moutade.

Taxe d'habitation : 10,83%, foncier bâti : 15,86% et foncier non bâti : 87,45%.

Après avoir fait baisser les charges générales en 2016, la commune compte ainsi poursuivre dans cette voie.

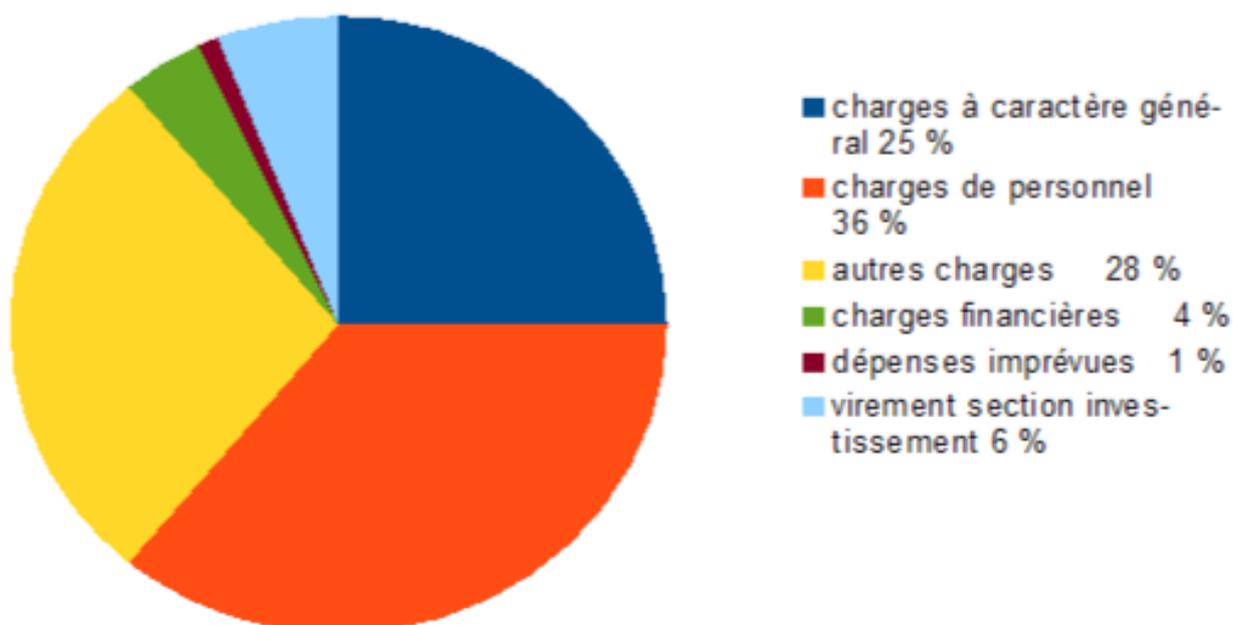
Budget primitif 2017

Budget de fonctionnement : il s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 014 783,45€.

L'état a acté une baisse des dotations aux collectivités locales dont est exonérée la commune nouvelle en 2016 et 2017. Les dépenses de personnels sont, quant à elles, maintenues au même niveau, grâce à des départs (retraite ou mutation) et des remplacements par des personnes tout aussi qualifiées mais plus jeunes. Ces frais de personnel sont actuellement maîtrisés malgré l'ouverture de nouveaux services à la population comme la garderie.

La commune nouvelle maintient à un niveau important les services tels que l'entretien des terrains, des bâtiments et de la voirie, gage de qualité des infrastructures publiques.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT





Budget investissement

Après pas moins de 600 000 € de programme de travaux réalisés en 2016 sans emprunt , le budget investissement 2017 s'équilibre à 643 827.34 €.

Budget 2017	
<i>FONCTIONNEMENT</i>	
Dépenses	1 014 783,45 €
dont virement à la section investissement	65 000,00 €
dont dépenses imprévues	12 905,75 €
Recettes	1 014 783,45 €
dont report excédent 2016	3 304,45 €
<i>INVESTISSEMENT</i>	
Dépenses	643 827,34 €
Recettes	643 827,34 €
dont virement de la section fonctionnement	65 000,00 €
dont excédent antérieur 2016 reporté	37 976,53 €
dont emprunt	92 000,00 €
dont excédent de fonctionnement capitalisé	150 000,00 €

Le budget 2016 nous a permis de dégager un excédent en fonctionnement de 153 304,45 €. Cet excédent de fonctionnement, soit 150 000 €, est reporté dans le budget investissement de 2017. Cette balance positive, en 2016, ne s'est pas faite au détriment des projets.

Sur la même dynamique , en 2017 , la commune va mener à bien ces projets sur la base de l'autofinancement et va continuer à investir dans le domaine du service à la population, dans le vivre-ensemble, dans les domaines éducatifs, sportifs et urbanistiques.

Au budget sont inscrits :

- l'étude pour l'agrandissement et la rénovation de la cour de l'école Saint-Exupéry,
- la mise en œuvre du projet e-éducation,
- l'aménagement de bâtiments en accessibilité
- des aménagements de sécurité pour faire ralentir la circulation
- des aménagements de voirie (rue du Stade....)

Il est à noter que les travaux de la rue de l'Europe et de la traverse de St Myon , qui se réalisent au premier semestre 2017 , sont financés sur le budget 2016 .

Dans la continuité du budget 2016, les élus souhaitent poursuivre cette bonne gestion nécessaire à l'amélioration du niveau d'autofinancement.

La gestion équilibrée des dépenses publiques permettra ainsi de préserver le niveau de l'autofinancement dans le but de dégager les marges de manœuvre nécessaires au développement d'une politique d'investissement plus ambitieuse.

Forte de cette stratégie, notre commune nouvelle sera en mesure de réaliser son programme en maîtrisant les impôts tout en diminuant sa dette.

Nous devons nous en réjouir et nous donner les moyens d'accompagner et d'amplifier ce développement. Nos choix audacieux et nos options financières volontaristes doivent être poursuivis car ils donnent des résultats.



J'y habite, je participe



Le dispositif « participation citoyenne » s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Les voisins manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

Et ça marche ! De -20 à -40% de cambriolages selon le ministère de l'intérieur.

La démarche de participation citoyenne consiste à associer les élus et les habitants d'une commune à la sécurité et à la protection de leur environnement.

La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.

Empruntant la forme d'un réseau solidaire constitué autour des habitants d'un même quartier, le dispositif doit favoriser l'alerte rapide à la gendarmerie de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Les personnes désirant devenir des référents de quartiers peuvent en faire la demande auprès de la mairie avec une lettre de motivation.

Soucieux d'inscrire la lutte contre la délinquance dans le cadre d'une stratégie territoriale de sécurité fondée sur l'implication de différents acteurs locaux ;

Soucieux de rassurer la population, notamment les personnes les plus vulnérables, en resserrant les liens sociaux et, plus globalement, en développant l'esprit civique ;

Soucieux de mettre en place un mode de coopération adapté aux exigences locales de sécurité entre la commune de Chambaron sur Morge (63) et la gendarmerie nationale ;

La mairie va implanter aux entrées des villages une signalétique spécifique afin d'informer les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans un périmètre où les résidents sont particulièrement attentifs et signalent aux forces de sécurité publique toute situation qu'ils jugent anormale.

Une réunion publique organisée conjointement par la mairie, la gendarmerie et les habitants sera organisée le :

Jeudi 29 juin 2017 à 19h, Salle du Domaine à La Moutade

Il s'agit notamment d'expliquer les actes élémentaires de prévention et de solidarité tels que la surveillance des logements temporairement inhabités, le ramassage du courrier des vacanciers ...

Afin de concourir à la sécurité de leur environnement, les habitants sont invités à participer dès maintenant aux « Opérations tranquillité vacances » (OTV) en s'inscrivant à ce dispositif mis en œuvre par la gendarmerie avant leurs absences ou départ en congés.



Réseaux rue de l'Europe



La commune en coopération avec le Département et le syndicat Morge et Chambaron continue les travaux de voirie d'envergure sur la traverse de bourg de Cellule. Cette année, c'est la rue de l'Europe qui est complètement fermée à la circulation. Les poids lourds sont interdits d'accès sur notre commune pendant la durée des travaux qui devraient se prolonger jusqu'en septembre.

Après les réseaux neufs d'eau potable, vient le tour des autres réseaux : eaux pluviales, eaux usées, électriques, télécom ; même la place de la fibre a été prévue. Dans un deuxième temps, les poteaux électriques en ciment

seront enlevés, pour laisser la place à des candélabres identiques à ceux rue du Stade. Une opération d'un coût de 290 000 €, entièrement financée par le département et la commune. Il faut noter une subvention supplémentaire sur la réserve parlementaire accordée par notre députée Christine Pires Beaune.

D'autres travaux sont d'ores et déjà prévus au printemps 2018 avec une chaussée neuve sur toute la longueur de la traverse de bourg, à partir du passage surélevé entrée EST jusqu'au croisement avec la rue des Peupliers. Des trottoirs seront réalisés dans toutes les portions de rue où ils sont inexistantes. Des passages de courtoisie seront installés rue de l'Europe et rue du Stade avec le seul objectif de faire diminuer la vitesse. Accepté et complètement pris en charge par le Conseil Départemental, la commune devra s'acquitter d'une somme de 80 000 € sur les 250 000 € du coût total du projet.

Chantiers de voiries 2016

Trois des quatre chantiers ont été terminés en janvier :

- La réfection des trottoirs rue des Lilas à Pontmort .
- L'aménagement de la rue de Lachamp
- L'aménagement du trottoir rue du Lavoir.



Il reste la réfection de la liaison entre la Moutade et Saint Myon pour laquelle le printemps est plus propice à ce genre de travaux. En accord avec nos agriculteurs, ils seront réalisés en mai 2017. L'opération consiste à niveler la surface et dégrader les accotements avant de déposer et compacter des matériaux graveleux sur toute la surface.

Le coût de l'opération est de 106 000 € subventionnée par le Conseil Départemental à hauteur de 21 600 €.



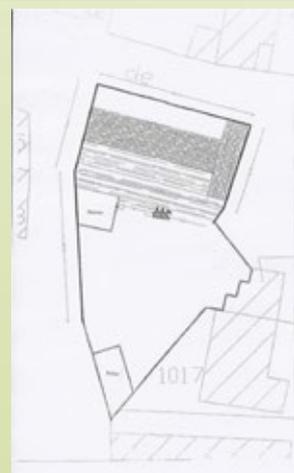
École Saint-Exupéry

Notre projet de liaison douce entre Cellule et la Moutade a été rejeté en terme de subvention par le Conseil Départemental. Comme vous le savez tous : pas de subvention, pas d'investissement. Mais qu'à cela ne tienne ! nous avons lancé dans la foulée un autre projet pour que notre commune profite des subventions qui lui sont attribuables en 2017.

Ce projet, élaboré en concertation avec les enseignants, les parents, et les employés communaux sous la conduite des élus, concerne notre école Saint-Exupéry à la Moutade. La demande consiste à agrandir la cour de l'école en détruisant le mur d'enceinte existant pour en construire un nouveau, construire un préau pour abriter nos enfants et un bureau pour la directrice, indépendant de la salle de classe.

Les entreprises consultées, très réactives, le dossier a pu être déposé avant fin mars comme l'exigeait le Conseil Départemental. Pour ce genre de dossier, avec celle de l'Etat, ce sont pas moins de 3 subventions qui peuvent être octroyées ce qui devrait représenter pas moins de 70% du coût total H.T. qui est de 66 000 €.

Les travaux ne peuvent pas être entrepris en dehors des vacances scolaires d'été, c'est en juillet / août 2018 qu'ils seront réalisés. Les vacances de 2017 étant trop proches, administrativement et techniquement, le temps de mise en oeuvre n'est pas suffisant.





Civisme et autres obligations

Bruits de voisinage



Afin de faire face aux nuisances sonores, les occupants d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils à moteur tels que perceuses, raboteuses, tondeuses, tronçonneuses.... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : **de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.**

Les samedis : **de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.**

Les dimanches et jours fériés : **de 10h00 à 12h00.**

Brûlage des déchets



Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés est également interdit pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour éviter aussi les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et /ou pour éviter en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés. Il incombe aux particuliers d'apporter leurs déchets à la déchetterie.

Élagage des arbres et des haies

Les arbres, branches, racines qui débordent sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires. En effet, les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. Le domaine public routier communal ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage.... des arbres situés sur les propriétés riveraines.



Les poubelles



La propreté de la commune est l'affaire de tous et pas seulement des employés municipaux qui accumulent chaque semaine des sacs poubelles après avoir ramassé les débris jetés par terre par des citoyens peu scrupuleux. Il suffit d'un minimum de discipline de la part de chacun pour garder notre commune propre en permanence.

Sans oublier, les conteneurs poubelle qui s'entassent sur le trottoir ou les bas-côtés de la route en-dehors des heures de ramassage. Pour ces habitants responsables mais récalcitrants, nous leur demandons juste un peu de civisme.

Les trottoirs et accotements

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Tous les riverains sont invités à intervenir régulièrement pour que trottoirs et caniveaux, au droit de leur façade ou clôture, soient maintenus dans un état de propreté satisfaisant. Cela suppose, s'il s'agit d'un trottoir, de le balayer régulièrement et, s'il s'agit d'un accotement herbeux, de veiller par fauchage à préserver un espace de passage.



Divagation et déjections canines



Un arrêté municipal interdit toute divagation des chiens, seuls et sans maître, sur la voie publique communale. Malgré des campagnes répétées d'information et de communication, le problème des déjections canines qui jonchent nos trottoirs et nos espaces verts demeure récurrent. Par désinvolture ou par manque de civisme, certains propriétaires laissent leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, et surtout, ne ramassent pas. C'est le constat quotidien. Notre commune souhaite amener les propriétaires de chiens à être plus respectueux.



Nettoyage de printemps

À l'initiative de la commission de l'environnement, comme tous les ans depuis 9 ans dans les premiers jours du printemps, Chambaron sur Morge procède à son **nettoyage de printemps** des chemins, rues, sentiers, abords de route et berge des rivières. Ce geste «écologique» permet de redonner à notre belle commune un visage à nouveau naturel en éliminant en premier lieu la pollution visuelle mais aussi les autres formes de pollutions générées par la dégradation des matériaux de toutes sortes jetés à terre.



Ce 26 mars, ce sont 103 bénévoles qui se sont levés tôt pour participer à cette matinée citoyenne. Au-delà de la qualité de notre environnement, il faut noter l'exemple d'implication de tous et de chacun dans la vie de notre beau village de Limagne. Nous remercions très chaleureusement tous ces bénévoles éco-citoyens qui ont consacré ce dimanche matin à rendre notre commune plus propre.

Malgré le sérieux de la tâche, la journée s'est passée dans la convivialité et la bonne humeur et tous se retrouvèrent autour d'un casse-croûte, récompense bien méritée.

La propreté des trottoirs et des bas-côtés est aussi l'affaire des riverains

Avoir un terrain privé correctement entretenu est de la responsabilité de chaque occupant, mais qui peut déborder de l'autre côté de la clôture.

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. En général qui dit voie publique renvoie logiquement la charge de cette responsabilité sur la Mairie. La tâche des services communaux doit, bien sûr, rester en permanence sur les considérations saisonnières : au printemps et en été, il faut tondre, en automne, ramasser les feuilles mortes et, en hiver, dégager s'il y a lieu la neige.



Avec l'objectif de tendre rapidement vers le zéro désherbant, la mairie devra multiplier les moyens humains, techniques, et donc financiers, pour faire face aux nettoyages fréquents des trottoirs et des bas-côtés. Cela sera considéré comme un bel exploit de couvrir de façon mécanique les quelques 59 kilomètres de chaussée plusieurs fois pendant la grande période de pousse. Dans ce cas, cela veut dire une armada d'agents qui devront s'employer au nettoyage régulier avec en contrepartie malheureusement l'instauration d'une taxe pour équilibrer les budgets.

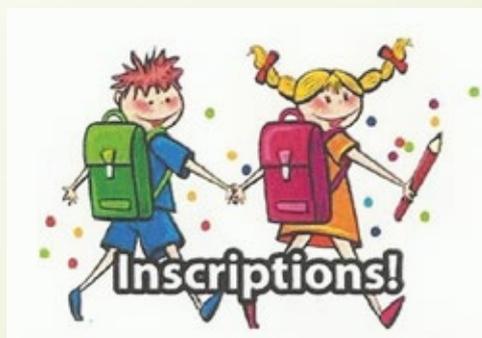
Sans légiférer par arrêté municipal, nous comptons sur la solidarité de chaque habitant pour participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Avec vous, nous voulons gagner le pari de la propreté !



Affaires scolaires et jeunesse

RPI Cellule-Davayat / RPI La Moutade-Le Cheix sur Morge



Inscription aux écoles Saint-Exupéry et Marius Pourtier

Quand inscrire son enfant à la maternelle ?

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle pour la rentrée 2017-2018, ne tardez pas à effectuer les démarches. Généralement, c'est entre les mois de mars et fin juin que débutent les inscriptions. Renseignez-vous donc auprès de votre mairie dès que possible.

A partir de quel âge inscrire son enfant ?

Votre enfant peut être accueilli dès l'âge de trois ans, voire avant s'il fête son anniversaire avant le 31 décembre 2017 (enfants nés en 2014).

Dans quelle école inscrire son enfant ?

Pour inscrire votre enfant à l'école publique, vous devez vous adresser à votre mairie qui vous indiquera l'école qui correspond à votre secteur.

Pour les enfants habitant sur la commune déléguée de la Moutade en RPI avec Le Cheix sur Morge, les maternelles seront accueillies à l'école Saint-Exupéry à la Moutade.

Pour les enfants habitant sur la commune déléguée de Cellule en RPI avec Davayat, les maternelles seront accueillies à l'école maternelle de Davayat.

Quelles démarches effectuer ?

Avant de vous rendre à la mairie, munissez-vous de votre livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant, d'un justificatif de domicile récent, et d'un document attestant que votre enfant est à jour dans ses vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphtérique, antitétanique et anti-poliomyélitique). La mairie vous délivrera alors un certificat d'inscription. Pour valider définitivement l'inscription de votre enfant, vous devez ensuite vous présenter auprès du directeur de l'établissement, accompagné de votre enfant. Pour cela, vous devez lui présenter votre certificat d'inscription (délivré par la mairie) ainsi que le document attestant que votre enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication. Ces démarches sont nécessaires pour la première inscription à la maternelle. Si votre enfant renouvelle son année scolaire dans la même école, l'inscription n'a pas à être renouvelée chaque année.

Que faire en cas de changement de domicile ?

Il vous suffit de prévenir le directeur de l'ancienne école, qui vous remettra alors un certificat de radiation. Les démarches restent les mêmes que pour la première inscription à la maternelle, à savoir la présentation à la mairie de votre nouveau domicile, puis une inscription auprès du directeur de la nouvelle école, auquel il faudra remettre les documents ainsi que le certificat de radiation.



TAP 4ème session

La 4ème session des activités périscolaires combinait une nouvelle fois des activités d'éveils, de créations et des activités sportives.

Cette année le programme « **vita cité-vita santé** » fut un fil conducteur et lors de cette session, les élèves ont pu achever leur ville du futur fondée sur le développement renouvelable, le mix énergétique et les services de proximité.

Les enfants ont fait travailler leur imaginaire en interprétant un personnage dans un environnement fictif ou réel lors de **jeux de rôles**. Puis, c'est la **bibliothèque** qui concluait la semaine, et chaque vendredi 2 à 3 enfants nous narraient l'histoire lue la semaine précédente afin de nous donner envie de lire et de plonger à notre tour notre esprit dans un conte ou une bande dessinée.



Le sport était aussi à l'honneur et sous toutes ses formes puisque le mardi s'intitulait **omnisports** ainsi chaque semaine un sport différent était enseigné (Lutte-Acrosport-hockey-badminton-course de relais et base-ball). Enfin, le jeudi la salle Polyvalente se transformait en gymnase pour pongistes puisqu'un tournoi de **tennis de table** était organisé.

Mathieu Bouquet (Éducateur sportif)

Tickets sport avril 2017



Dix jours de tickets sport se sont déroulés lors de ces vacances d'Avril avec des activités variées et complémentaires.

Nous sommes ainsi allés au **Parc Kizou** pour les plus petits qui se sont régalés dans cette ambiance féerique.

De nombreuses activités se sont pratiquées à Chambaron sur Morge où l'on put profiter des infrastructures de la ville (courts de tennis et terrain de football) pour des sports comme le **base-ball**, le **hockey**, le **tennis** ou la traditionnelle session **Multisports** mais aussi lors du **ping-pong** à la salle polyvalente.

On s'est aussi déplacés pour profiter du gymnase Aimé Césaire lors du **Badminton** et de son immense mur **d'escalade** pour 2h à couper le souffle. Enfin, une randonnée en **VTT** nous a permis de nous aérer en communiquant avec la nature. Le dernier après-midi étant consacré au **tir sportif** en collaboration avec le club de Riom.

Le **chantier jeunes** n'a pas eu lieu à cause d'une météo capricieuse. Nous ne manquerons pas de renouveler l'opération dès que les conditions le permettront.



Mathieu Bouquet (Éducateur sportif)



École Saint-Exupéry

Maternelles et CP étaient au rendez-vous pour le défilé du traditionnel Carnaval. Les enfants se sont retrouvés, jeudi 13 avril après-midi, pour déambuler dans une ambiance joyeuse dans les rues de la commune.

«M.Soleil» participa amplement, faisant rutiler les déguisements aussi variés que recherchés, invitant de nombreux parents à se joindre au cortège.

Les enfants, tous déguisés, maquillés et survoltés étaient fiers d'exhiber leurs costumes colorés et originaux, sans oublier, bien sûr, Monsieur Carnaval ! (confectionné par eux-mêmes pendant les TAP)

A l'issue de ce carnaval, les écoliers se sont retrouvés autour d'un goûter offert par le Foyer rural et «Manu» Le Caveau du Fort (merci pour ses excellents cakes).



Vie sociale, associative et culturelle

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le CMJ (conseil municipal des jeunes) s'est réuni pour la première fois vendredi 14 avril à la mairie déléguée de Cellule.

Les 19 jeunes élus se sont répartis en cinq commissions :

Commission communication :

[Responsables Bas Florian - Laetitia Nestrigue](#)

Juliette Bourgougnon 10 ANS Pontmort école Marius Pourtier

Romane Brun 9 ANS Cellule école Marius Pourtier

Lucie Jaïs 9 ANS Pontmort école Sainte Philomène

Killian Richard 10 ANS La Moutade école du Cheix sur Morge

Commission environnement :

[Responsables Eliane Giral - Patrick Roche](#)

Kassandre Dupont 13 ANS Pontmort collège Michel de l'Hospital

Estéban Espargilière 12 ANS Cellule collège Michel de l'Hospital

Damian Ferreira 13 ANS Pontmort collège Michel de l'Hospital

Léane Vallence 13 ANS Pontmort collège Michel de l'Hospital

Commission sport :

[Responsables Miguel Gonzalez - Atman Toubani](#)

Maé Aussignargues 10 ANS La Moutade école du Cheix sur Morge

Chloé Niedzuwiecka 10 ANS Pontmort école Sainte Philomène

Louane Pélissier -Theis 10 ANS La Moutade école du Cheix sur Morge

Lucas Rodrigues 14 ANS Cellule collège Chatel -Guyon

Commission Solidarité :

[Responsables Marielle Gaben - Marie-Pierre Lorin](#)

Sarah Delpueyo 9 ANS Cellule école Sainte Philomène

Capucine Luc 11 ANS La Moutade école du Cheix sur Morge

Elisa Pelegry 10 ANS Cellule école Sainte Philomène

Zoé Wellem 10 ANS La Moutade école du Cheix sur Morge

Commission Sécurité :

[Responsables Karine Robert - Philippe Gaillard](#)

Pauline Santos 9 ANS Pontmort école Marius Pourtier

Mathias Renault 10 ANS Cellule école Marius Pourtier

Noa Pinon 10 ANS Pontmort école Marius Pourtier





Le Folklore Espagnol, invité de marque de Chambaron sur Morge

Un mélange de folklore et de traditions qui puise sa vitalité dans la convivialité chambaronnaise. Ce groupe folklorique, avec trente-cinq personnes de l'ensemble XACARANDAINA, venu tout droit d'Espagne « en GALICE », donnera deux spectacles durant la journée du 20 juillet sur la commune déléguée de Cellule. Le groupe espagnol va parcourir plus de 1265 km, soit un voyage de plus de 12 heures, pour participer au festival des cultures du monde 2017. Invités à Gannat pour une dizaine de jours. Ils s'arrêteront un après-midi sur notre commune pour nous proposer une démonstration et un spectacle de danses traditionnelles et culturelles, dépaysement garanti !



Au programme :

- Arrivée du groupe : 16h00 sur le parking de la salle Paul Gaillard commune déléguée de Cellule
- Départ pour le centre le viaduc 16h30 avec défilé dans la rue principale et petit spectacle au centre.
- Retour sur le parking de la salle polyvalente avec début de spectacle à 19h00 pour tous.
- Le spectacle est gratuit.
- Accueil dans les familles pour un souper à partir de 20h30 et retour à 00h00 pour un au revoir et un retour à Gannat.

Une organisation bien huilée

Les membres de la troupe seront accueillis dans les familles qui ont envie de les accueillir et de s'ouvrir aux autres, et qui ont plaisir à partager avec eux différentes cultures. Les accueillir demande de l'organisation. Pour cela vous trouverez un flyer distribué avec le bulletin municipal comportant le programme de la manifestation. Pour une bonne organisation nous comptons sur vous pour les accueillir le temps d'une soirée et leur montrer qu'à Chambaron sur Morge nous sommes des gens conviviaux !

Avec le Printemps reviennent... Les Balades du Journal



La balade du journal du dimanche 9 avril, en partenariat avec le journal la Montagne et Balirando avait lieu sur notre commune. Mille cinq cents marcheurs ont pu visiter Chambaron sur Morge avec trois itinéraires à la découverte des trésors de notre patrimoine. Cette balade était, plus que jamais accessible à tous.

Dans le cadre de cette journée, quatre-vingts bénévoles étaient présents, ce dimanche 9 avril.

L'équipe municipale souhaite profiter de l'occasion pour souligner la précieuse contribution de ses bénévoles, de ses commerces « le caveau du fort » et « la grotte de l'ours » ainsi que notre sponsor « Auvergne café » au sein de l'organisation.

À de nombreuses reprises, nous faisons appel à vous dans le cadre des événements sur notre commune afin d'assurer le bon déroulement de ceux-ci. C'est grâce à votre collaboration précieuse en tant que bénévoles, que ces événements sont, à chaque fois, couronnés de succès. Votre grand dévouement, votre disponibilité, votre générosité et vos compétences font de vous tous un atout pour Chambaron sur Morge.

C'est de tout cœur que nous vous remercions et espérons toujours vous compter parmi nos rangs pour longtemps encore.





Vie sociale, associative et culturelle

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de Chambaron sur Morge dévoile ses nouvelles orientations qui seront mises en place pour les fêtes de fin d'année 2017.

Un impératif essentiel, dans nos réflexions, devait être dirigé dans le sens choisi par le Conseil Municipal : démontrer que nous pouvions aussi réaliser des économies sur notre budget prévisionnel 2017.

Le regroupement de nos villages pouvant le permettre, il nous fallait aussi faire des choix et de préférence opter pour les meilleurs.

Voici nos décisions pour la fin de l'année qui ont été votées à l'unanimité :

- le dimanche 3 décembre 2017 le repas des aînés sera réalisé à la salle du Domaine à la Moutade et réunira tous les citoyens de 65 ans et plus des 4 villages qui s'y seront inscrits. Il sera suivi d'un spectacle et chaque convive recevra une carte cadeau et un ballotin de chocolat. Nous tenions à harmoniser les choix qui existaient sur nos 2 anciennes communes.
- le samedi 9 décembre nous réunirons également tous les enfants de moins de 10 ans de nos 4 villages à la salle du Domaine à La Moutade pour le spectacle de Noël qui sera suivi du goûter traditionnel et de la venue du Père Noël.

Le CCAS s'oriente vers des actions qui lui sont proposées et a débuté l'année par divers ateliers grâce aux contacts pris avec des organismes partenaires, tel le CLIC de Riom. Cela nous a permis de proposer des activités variées et gratuites à nos aînés.

Les ateliers 'ACTIV'MENINGES' qui ont commencé le 23/01 dernier, rassemblent 19 personnes qui vont tous les lundis matins travailler leur mémoire, Vanessa SANCHEZ, animatrice les conseille et leur propose des exercices de qualité et bénéfiques. Tous sont encore demandeurs. Les séances prendront fin le lundi 12 juin prochain mais nous réfléchissons comment faire perdurer ces exercices souhaités par l'ensemble des participants.



Les ateliers «cuisine et bonne fourchette» ont aussi vu le jour cette année en proposant aux aînés de la commune 3 ateliers cuisine qui ont débuté le Mercredi 15 mars, 9 personnes inscrites sont toutes des femmes de nos 4 villages. Elles se seront rencontrées pour ces 3 matinées de 9H30 à 11H30 dans la cuisine de la salle du Domaine de La Moutade pour étudier de bonnes recettes sous la toque de Mme LEVADOUX leur animatrice (voir clichés joints). La santé et le bien-vieillir passent aussi par l'assiette. Pouvoir se mettre à la dégustation toutes ensemble est aussi une partie de plaisir.

Nous nous sommes aussi lancés dans une démarche de plus grande envergure en partenariat avec LARS et du Comité Régional des Offices Municipaux du Sport d'Auvergne, «MARCHONS DANS NOS CAMPAGNES»;

La mise à disposition de Caroline Honoré, coach de cette activité permet d'accueillir et de fédérer toutes les communes avoisinantes de Nord Limagne et de proposer une activité douce mais sportive pour retrouver autonomie et dynamisme.



En contrepartie, la commune offre une salle pour s'abriter en cas de mauvais temps. L'activité a débuté le mardi 14 mars par une invitation à la marche nordique. Elle a lieu 2 fois par semaine les mardis et vendredis de 9 heures à 11 heures. Les inscriptions se font auprès du Clic de Riom : Tél : 04-73-33-17-64.



Les achats de bois et fioul sont reconduits pour la 3ème année compte tenu de leur succès. L'achat groupé de granulés viendra ultérieurement.

Les membres du CCAS demeurent en permanence à votre écoute



Foyer Rural de La Moutade

Le début d'année 2017 a permis aux bénévoles de l'association de proposer aux enfants de l'école de La Moutade un goûter concluant le carnaval du 13 avril dernier. Un grand merci aux parents qui ont aidé à la mise en place.

Pour sa deuxième édition, la Bourse de Printemps des 22 et 23 avril a ravi de nombreux acheteurs qui ont pu déambuler au milieu de plus de 2000 articles déposés.

Le repas Karaoké a une fois de plus réuni ses habitués qui, pour la plupart, ont réussi de belles performances vocales pour le plus grand plaisir de l'assistance venue en nombre déguster un excellent repas. Merci aux membres des Vétérans du Foot de Cellule qui n'ont pas manqué d'animer la soirée.



Nous vous donnons rendez-vous pour le mercredi 21 juin afin de célébrer la Fête de la Musique dans la cour de la salle Le Domaine avec un programme chargé à partir de 18h.

Bien entendu, le Foyer Rural vous accueille le deuxième vendredi de chaque mois à la salle Chambaron pour les soirées Jeux de Société ainsi que pour ses marches le premier dimanche de chaque mois.

Plus d'infos : 06.24.58.11.67 - contact@foyer-rural-lamoutade.fr

Florian BAS, Président

Vétérans Foot de Cellule

Chers habitants Chambaronnais, voici maintenant plus d'un an que le foot vétéran de Chambaron sur Morge partage leurs fidèles moments conviviaux dans sa nouvelle commune. Cette nouvelle commune et son milieu associatif nous a tous renforcés. C'est pourquoi en tant que président de cette association j'ai le plaisir de vous annoncer pour l'année passée d'excellents résultats sportifs.

Notre association se compose toujours d'un bureau actif avec 6 personnes et 24 joueurs au total.

Nous organisons un match par semaine avec les communes voisines, ce qui nous permet d'avoir des échanges extrêmement riches.

Pour cette année, nous restons sur la même organisation avec un tournoi de pétanque en Mai et notre fidèle repas dansant en Octobre.

Nous vous attendons toutes et tous, proches, amis, parents pour partager un moment de convivialité ensemble. L'ensemble des joueurs vous souhaite plein de belles choses pour la suite de cette année.

Association des Parents d'élèves de l'École Sainte Philomène

Nous rappelons que la traditionnelle brocante organisée par l'APEL Sainte Philomène aura lieu le **21 mai 2017**.

Pour vous inscrire, vous pouvez téléphoner au 07 85 43 03 29 ou demander un bulletin d'inscription par mail à l'adresse suivante : brocante.apel.cellule@gmail.com.

Les rues occupées seront la rue SAINTE ANNE, l'Allée du PATURAL et le chemin des PATUREAUX. Merci aux riverains de bien penser à enlever leur voiture de la voirie dès le samedi 20. Nous vous remercions de votre compréhension et nous excusons par avance de la gêne occasionnée.



Associations... (suite)

L'Association des Parents d'élèves du RPI Le Cheix-La Moutade

Elle organise des manifestations à destination des enfants et des ventes pendant l'année scolaire. Les fonds récoltés nous permettent de soutenir les projets des écoles (sortie scolaire, achat de jeux...).

La nouvelle année scolaire 2016-2017 a débuté le samedi 24 septembre 2016 : l'APE était présente lors de la Journée des Enfants proposée par le Foyer Rural de La Moutade. L'APE offrait l'apéritif aux enfants et parents venus profiter des jeux gonflables et balades en calèche.

Le 4 octobre 2016, l'assemblée générale de l'association s'est tenue dans la salle du conseil de la mairie du Cheix. Malgré une forte représentation des parents d'élèves, le bureau n'a pu être totalement renouvelé et ne compte plus que 4 membres. Claire Captier, trésorière depuis de nombreuses années, laisse sa place à Karine Faure. Anaël Lecomte, vice-président, a quitté son poste pour cause de déménagement. Le bureau est donc composé de : Yannick Louste, président, Karine Faure, trésorière, Coraline Moreau, secrétaire et Sylvia Marliac, secrétaire adjointe.

Les enfants des 2 communes du RPI étaient conviés le samedi **25 mars** pour un après-midi jeux (jeux de société, jeux surdimensionnés...) organisé dans la salle du Domaine à La Moutade. La journée s'est poursuivie par un repas préparé par le restaurant le Caveau du Fort et une soirée dansante.

Pour la suite de l'année 2017, l'APE proposera :

- la vente de **photos de classe et de photos individuelles** dans les écoles. Comme l'an dernier, les bénéfices seront directement reversés aux écoles.
- une **vente de plants de fleurs, légumes et aromatiques**. La vente se déroulera le **vendredi 12 mai** sur la place de l'Eglise à La Moutade et dans la cour de l'école au Cheix. Les plants seront réalisés par Philippe Belin avec le concours des enfants de l'école du Cheix.
- la **fête des écoles** qui se déroulera le **vendredi 23 juin** à l'école du Cheix.

L'Association des Parents d'élèves du RPI Cellule-Davayat



L'équipe de l'APE tient à remercier les presque 200 participants au LOTO traditionnel du RPI Cellule/Davayat du dimanche 26 mars. Nouvelle formule et nouvelle salle cette année, car les participants s'étaient donnés rendez-vous à la salle de la Moutade... avec en prime le groupe de rock «Les amnésiques» qui a repris des chansons à la pause. Il faut croire que les lots en jeu ont attiré plus largement que le simple cadre de l'école.

Ont été gagnés :

- 1 we pour 4 au Puy du Fou (1 nuitée incluse)
- 1 hoverboard
- 1 enceinte blue tooth
- des entrées dans les parcs d'attractions comme Marineland, Futuroscope, Vulcania, zoos de la Vallée des Singes (86) et celui d'Ardes sur Couze,...
- des entrées au Laser Game, à Royal Kids, à la maison de la céramique de Lezoux,...
- des repas dans des restaurants locaux...

Prochaine échéance de l'APE : la FETE de l'école le samedi 24 juin suivie de la KERMESSE.

- le matin : spectacle des maternelles de Davayat
- l'après midi : spectacle des primaires de Cellule
- puis les JEUX DE LA KERMESSE sur le terrain de foot de Cellule (sous réserve de la météo)

!! Venez nombreux !!





Club des 3 villages



L'HIVER vient de nous quitter avec ses mauvaises gripes...mais il n'a aucunement altéré le MORAL de nos adhérents, bien au contraire leur VOLONTE est persistante et ils restent ACTIFS et surtout, DESIREUX de DECOUVRIR : REGIONS... SPECIALITES.... ou PATRIMOINE !

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui apportent un brin de fraîcheur à notre groupe !

Il n'y a aucune limite d'âge ! à ce jour le plus jeune 42 a et notre aîné 92 a !

L'INTER-GENERATIONNEL ne commence-t-il pas là ?

L' ENTRAIDE est IMPORTANTE et même PRIMORDIALE dans notre SOCIETE !

Qu'avons-nous fait en ce début d'année 2017 ?

- GALETTE des ROIS; ASSEMBLEE GENERALE, élection du bureau, repas avec traiteur le STAND, et superbe ANIMATION par CHRYSTELLE et JEAN MICHEL de PONTMORT ...AMBIANCE Assurée !!!
- Découverte de la salle MORGE à La MOUTADE ,SYMPATHIQUE ACCUEIL au CAVEAU du FORT !
- ANIMATION, REPAS, et LOTO avec la société Bleu Voyage
- SOIREE THEATRE à CELLULE avec la troupe les UNS DESIRABLES, découverte de FEYDEAU à travers la pièce «TAILLEUR pour DAMES» et en AFTER : repas partagé avec les ARTISTES. MERCI à cette AGREABLE et DYNAMIQUE TROUPE !
- JOURNEE INTER-GENERATIONNELLE : CARNAVAL avec les Enfants costumés de l'école Sainte Philomène et les Bambins et leur «Nouno» !! SERPENTINS, BALLONS et BUGNES réalisées par nos adhérents
- MERCI aux enseignants et leur aide, et les Assistantes Maternelles ,
- Merci aussi à la MUNICIPALITE qui partage nos rencontres !

Nous avons participé aussi, modestement à la journée «RANDO» de la Montagne !

DATES à RETENIR !!!

- 14/05 journée à la ferme à St NECTAIRE ; 23/05 journée ANIMATION SURPRISE à CELLULE ;
- 13/06 Journée INTER- CLUB secteur 7 à ENNEZAT ;
- 18/06 THE DANSANT avec ORCHESTRE José PIERRE à la MOUTADE
- 27/06 PIQUE NIQUE au CERREY à RIOM ; le 11/07 BARBECUE à CELLULE pour clore ce semestre ! Un voyage en Espagne est arrêté du 20 au 26 octobre 2017 !

Je remercie tous les adhérents et les amis pour leur participation active !

La Présidente Liliane Lagarde - Fondras

Association Cellule Collectif



Créée en 2015 par des usagers de Cellule, notre association a pour objet la défense des usagers du SBA face à la mise en place de la Redevance Incitative qui ne règle en rien la production de déchets. Après une année de mise en route dans un contexte compliqué, notre association est arrivée à maturité.

Nous nous battons sur plusieurs fronts ; opposition :

- à la Redevance Incitative (RI) et à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative proposées (TEOMi) par le SBA.
- au mode de fonctionnement et à la gestion du syndicat. Sur ce point nous demandons depuis l'automne 2015 un audit complet du syndicat par un organisme indépendant.

Beaucoup de municipalités ont rejoint cette dernière proposition. Les signataires représentent aujourd'hui plus de 40% de la population desservie par le SBA. Dans ces conditions, l'audit est inévitable et nous attendons qu'il soit annoncé rapidement. Depuis sa création, notre association a reçu le soutien de la municipalité de Chambaron sur Morge qui nous héberge, nous subventionne et nous aide de multiples façons. Nous l'en remercions vivement.

Cellule Collectif : <http://www.collectif-sba.info>



Associations... (suite)

Alliance Cellule Beauregard-Vendon Combronde St Bonnet près Riom



La saison de football de l'ACBCSB se déroule parfaitement bien. Nos 165 jeunes représentent bien nos couleurs accompagnés de leurs éducateurs, dirigeants et parents.

Cette fin d'année footballistique verra l'ensemble de nos catégories participer à des tournois hors du département. Nos plus petits partent 3 jours à VIAS. Nos U10, U11 ans vont passer également un week-end de 3 jours dans le midi alors que nos U14, U15 ans sont allés le week end de Pâques près de Limoges à Saint Léonard de Noblat. Nos U12, U13 et nos plus grands vont participer quant à eux, à un tournoi dans le Cantal sur 2 jours.

Nous devons ce dynamisme à nos éducateurs qui ont organisé ces déplacements. La saison prochaine se présente au mieux. Nous pourrions poursuivre l'accompagnement de nos enfants afin qu'ils progressent et surtout qu'ils s'amuse en jouant au football.

Pour la saison prochaine, si vous souhaitez nous rejoindre pour encadrer une équipe ou comme dirigeant n'hésitez pas à vous faire connaître.

Nous vous invitons tous à notre tournoi qui se déroule le samedi 10 juin sur la journée au stade de Combronde.



Cellule Tennis Club



Le CTC revient en force sur les courts de Cellule en ce magnifique printemps. Nous avons accueilli ces dernières semaines le championnat d'Auvergne de sport adapté. Nous sommes heureux d'avoir un champion d'Auvergne parmi nos adhérents.

Nous avons organisé un marathon de tennis : 12 heures de jeu non stop, six équipes de six joueurs et différentes embûches sportives qui ont rythmé cette longue journée.

Le tournoi interne, démarré en fin d'hiver se poursuit jusqu'à la fin du mois de mai. Entre-temps, ce seront les championnats par équipes qui vont s'installer le week-end et, à sa suite, le tournoi interne (15 juin - 10 juillet). Bref, cela n'arrête pas au CTC !

Nous rappelons aux personnes intéressées par le tennis et surtout le tennis à Chambaron/Morge que nous leur proposons pour la période estivale (à partir du mois de mai) une licence « découverte » à un tarif spécial. Avec les beaux jours, cela peut-être une activité intéressante pour beaucoup.

N'hésitez pas à nous contacter.





Club des Aînés de La Moutade



Comme cela était prévu, c'est une expo photos de plus de 1700 clichés que les Aînés de La Moutade ont présentée à de très nombreux amateurs. Pour beaucoup, ce fut un plongeon très apprécié dans les souvenirs d'enfance, mais ce fut aussi le plaisir de découvrir le patrimoine sous un autre angle, notamment avec des vues aériennes. Les photos d'école ont connu un énorme succès en permettant à chacun de se revoir en écolier et même parfois de retrouver des membres de sa famille, eux aussi sur les bancs de l'école.

Cette expo sera remise en place, salle Paul Gaillard à Cellule, les 16 et 17 septembre 2017 pour les journées du patrimoine.

Les réunions à thème envisagées sont en préparation afin de prolonger le travail réalisé avec les photos. Les Aînés souhaitent que le patrimoine culturel et architectural soit ainsi protégé, enrichi et transmis aux jeunes.

Un grand merci à tous ceux qui sont venus partager avec nous le charme de ces instants figés sur le papier.



Guy BROSSON, Président

Comité de jumelage La Moutade / Saracinesco

Le comité de jumelage a tenu une assemblée générale extraordinaire le jeudi 13 avril afin de voter de nouveaux statuts et une convention avec la commune.

Les ateliers d'italien se poursuivent tous les jeudis de 17h30 à 18h30 au Caveau du fort avec la lecture de textes envoyés par nos amis italiens.

Le concours de belote s'est déroulé le dimanche 29 janvier à la salle du domaine.

Une délégation composée de 17 Chambaronnais s'est rendue à Saracinesco du 26 au 30 avril.

Un pique-nique proposé à toutes les associations de Chambaron-sur-Morge est prévu le dimanche 2 juillet.

Pour participer à l'une ou l'autre des activités n'hésitez pas à nous rejoindre.

E-mail : lamoutadesaracinesco@gmail.com

O Temps Jadis



Le but de notre association est la restauration, la conservation et surtout la transmission de notre patrimoine culturel sous toutes les formes (objets, vêtements, photos, histoires). C'est ce que nous proposons tout au long de l'année à travers les animations, expositions ou participations.

La restauration d'objets qui nous sont confiés, donnés, ou achetés et la réalisation de nos projets d'exposition nous permet de nous réunir pour partager nos idées, travailler ensemble pour avoir le plaisir de faire découvrir aux plus jeunes et revivre à nos aînés le TEMPS JADIS.

Cette année notre association a proposé au mois de février un concert celtique (musiques, chants et danses) qui a ravi un public venu très nombreux.

Une petite sortie pour accompagner la marche du piéton de La Montagne à Chambaron sur Morge a permis à notre association de faire voir à de nombreux marcheurs les activités de notre association et surtout le patrimoine restauré.

Prochain rendez-vous : Les journées du Patrimoine en septembre.



Viviane BOUTY, Présidente



Anciens combattants



En ce début d'année, les anciens combattants d'Algérie, Maroc et les soldats de France de La Moutade se sont réunis en présence de Philippe Gaillard maire, Marie Lorin maire déléguée, Laëtitia Nestrigue et Marielle Gaben déléguées auprès des associations pour le bilan de l'année écoulée et prévoir les animations qu'ils ont l'intention de faire au cours de cette année.

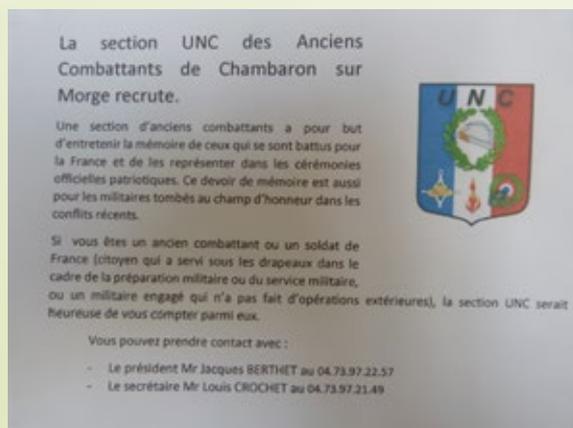
Cette section de l'UNC-AFN a été créée en 1964 et depuis a toujours été active malgré un petit nombre d'adhérents. Aujourd'hui avec Jacques Berthet comme président la section est composée de 6 adhérents pour les anciens d'Algérie et Maroc : René Barbazange, Jacques Berthet, Régis Berthet, Pierre Chaput, Louis Crochet et Jean Ithier. Egalement 6 adhérents pour les soldats de France :

Gérard Bouty, Joël Faure, Daniel Labbe, Jean Paul Lorin et Michaël Sabater.

Les membres adhérents espèrent un regroupement avec les anciens d'AFN et les soldats de France de Cellule et lancent un appel pour que toutes les personnes de ces catégories d'anciens militaires rejoignent la section. On peut contacter Jacques Berthet au : 04.73.97.25.14

La section très active a organisé en janvier un loto qui a remporté un beau succès. En mars 3 membres ont assisté à Blanzat à la réunion des présidents et porte-drapeaux sur l'invitation de la fédération départementale. Le 8 mai sera célébré comme il se doit avec remise de gerbes aux monuments de Cellule et La Moutade et une musique pour les sonneries d'usage ainsi que pour le 11 novembre. Le 14 juillet sera organisé comme chaque année le repas républicain et le 5 décembre remise de gerbes pour marquer la fin des hostilités en Algérie.

En mars 2018 la section organisera l'assemblée générale de la fédération départementale UNC-AFN avec tous les présidents et leurs porte-drapeaux. 150 personnes assisteront à cette journée que se terminera par un grand banquet salle polyvalente de La Moutade.



Le Choeur Entre Notes

Composé de 26 choristes âgés de 18 à 82 ans le Chœur Entre Notes poursuit sereinement sa 10ème saison sous la direction de Dominique Vadot. Nous répétons tous les mercredis de 20h15 à 22h15 dans la salle Paul Gaillard de Cellule. Nous vous invitons à nous rejoindre. Notre répertoire se compose de gospel, de chants Renaissance, de chants du monde et de chansons françaises.

Pour toutes informations : <https://choeurentrenotes.jimdo.com/>

Pour nous contacter : choeurentrenotes@gmail.com



Date à bloquer sur son agenda

- vendredi 16 juin 2017
- concert de fin de saison dans l'Eglise de Cellule avec la chorale des 3 Tours de Sauxillanges